

Nouveau bâtiment d'isolement de l'Hospice de l'enfance, de Lausanne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1929)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-42643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

alternateurs ; surtension, surintensité ; tendance à l'emballement.

Le constructeur de l'usine, la *Byllesby Engineering and Management Corporation*, estime que le choix de turbines à hélices pour l'équipement de l'usine de Louisville s'est traduit par une économie de 10 % sur le prix des travaux de maçonnerie et, en raison du supplément de puissance disponible, par une réduction de 25 % du prix du kWh.

Une description de ce curieux aménagement de Louisville a paru dans *Mechanical Engineering*¹ de novembre dernier.

Nouveau bâtiment d'isolement de l'Hospice de l'enfance, de Lausanne.

Ce bâtiment est destiné à l'hospitalisation des enfants atteints de maladies contagieuses, entr'autres de coqueluche. Le principe admis est que, dès leur entrée, les petits malades resteront absolument isolés jusqu'à leur sortie. En s'inspirant de cette considération, il a été prévu au sous-sol un local de réception des contagieux, qui sont immédiatement visités et auscultés avant d'être conduits dans les boxes d'isolement. Le personnel hospitalier est également entièrement séparé de l'extérieur.

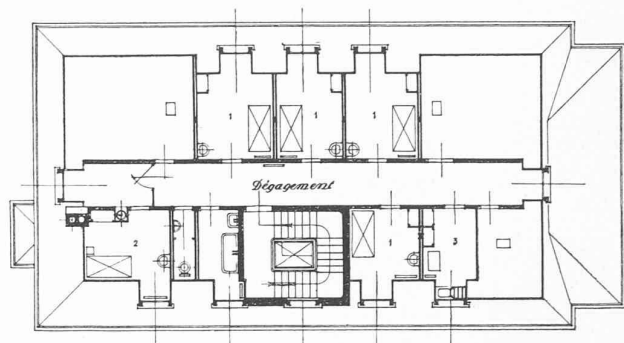
Une entrée spéciale a été prévue pour le corps médical, avec vestiaire adéquat et moyens de désinfection à la sortie. Les aliments sont amenés de la maison-mère et montés par un monte-charge spécial jusqu'à la cuisine d'étage. Les ustensiles sont renvoyés désinfectés après usage.

L'accès des soutes et des chaufferies est également prévu depuis l'extérieur sans aucune communication avec la partie isolée du bâtiment.

Deux couloirs avec dispositifs spéciaux conduisent, de l'étage d'isolement, les linges infectés, secs et humides, à la buanderie, où ils tombent directement dans une solution désinfectante, ils sont ensuite transportés à la buanderie principale.

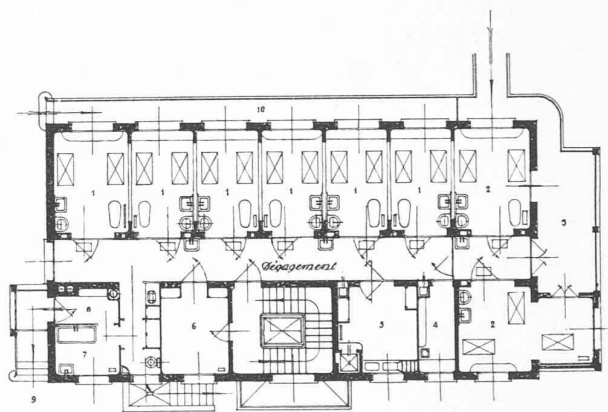
L'étage supérieur comprend des boxes d'isolement, avec parois vitrées entre les cellules et larges baies, permettant aux enfants de se voir d'une cellule à l'autre. Un chemin de ronde permet aux proches de voir les petits malades en traitement depuis l'extérieur et de leur parler sans pénétrer dans la partie infectée. Chaque cellule comporte des dispositifs spéciaux, lave-mains, W. C. et vidoirs, baignoire mobile, système d'éclairage spécial et multiples détails traités de la façon la plus moderne. Le département des coqueluches est situé à part, avec galerie et un accès direct à l'extérieur à un jardin réservé pour les convalescents. Les locaux nécessaires, cuisine d'étage, pharmacie-laboratoire et chambre de repos pour les sœurs ont été également prévus. Au départ les enfants sont baignés et désinfectés dans un local spécial et sortent à hauteur d'étage par une sortie à part.

¹ New York, 29 West 39 th Street.



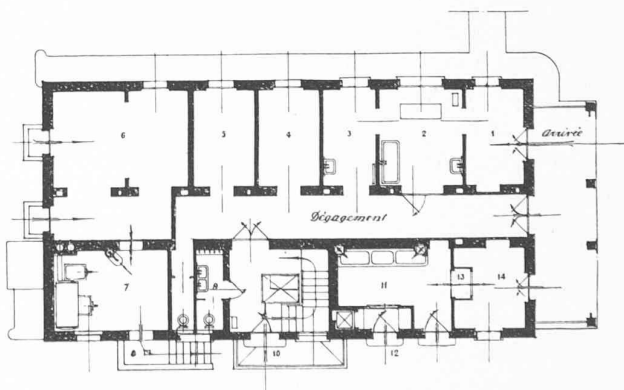
Plan des combles. — 1 : 300.

Légende : 1 = chambre des sœurs. — 2 = chambre de la veillante. — 3 = pharmacie des sœurs.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 300.

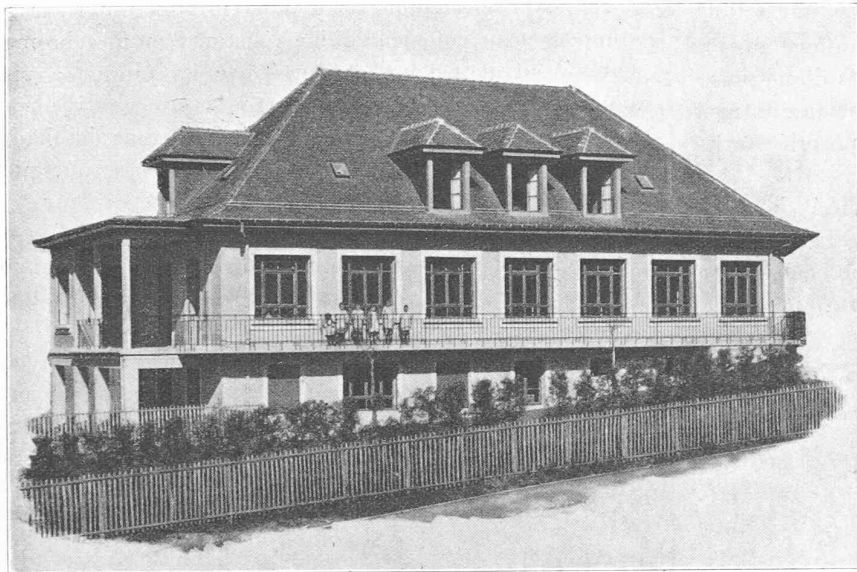
Légende : 1 = boxes d'isolement. — 2 = coqueluche. — 3 = galerie et sortie des coquelucheux. — 4 = pharmacie. — 5 = office d'étage. — 6 = chambre des sœurs. — 7 = bains de départ. — 8 = habillage. — 9 = sortie des malades guéris. — 10 = chemin de ronde.



Plan du sous-sol. — 1 : 300.

Légende : 1 = réception des contagieux. — 2, 3 = visite et désinfection — 4, 5 = locaux de service — 6 = soutes. — 7 = chaufferies. — 8 = entrée séparée du chauffage — 9 = vestiaire — 10 = entrée du corps médical. — 11 = buanderie et désinfection — 12 = armoire à désinfecter. — 14 = lingerie

Nouveau bâtiment d'isolement de l'Hospice de l'enfance, de Lausanne.



Nouveau bâtiment d'isolement de l'Hospice de l'enfance, de Lausanne.
Architectes : MM. H. et J.-H. Verrey.

Les combles sont prévus à l'usage de chambres pour les sœurs, pharmacie et tisanerie, ainsi qu'une chambre isolée pour la veilleuse.

Les plans de cet intéressant édifice ont été dressés par MM. H. et J.-H. Verrey, architectes, à Lausanne, et les travaux dirigés par M. J.-H. Verrey-de Sinner.

Une importante installation de chauffage électrique dans la banlieue parisienne.

L'intéressante note suivante a paru, sous la signature de M. C.-A. Fauchon, ingénieur, dans le « Bulletin » de novembre 1928, de la « Société pour le développement des applications de l'électricité », dont le siège est à Paris. Réd.

La Ville de Juvisy-sur-Orge ayant construit un important groupe scolaire formant école de garçons, de filles et école maternelle a installé pour tous les locaux le chauffage électrique.

Le Maire de Juvisy-sur-Orge, M. Feuillet, spécialiste des questions de chauffage, a adopté cette solution pour les raisons suivantes : Les dépenses de premier établissement dans le cas des autres modes de chauffage envisagés (chauffage à la vapeur ou à l'eau chaude) étaient très élevées, le développement très important des canalisations conduisant à des pressions de marche nécessitant un appareillage coûteux ; de plus, le sous-sol étant inondé presque en permanence, il était nécessaire de construire pour la chaufferie et les soutes à charbon des cuves étanches dont le prix de revient venait s'ajouter aux devis de chauffage.

Le chauffage des écoles étant intermittent (huit heures par jour), alors que la marche d'une chaudière ne peut

l'être, étant dans l'obligation de maintenir les feux pendant toute la journée, le prix de revient du chauffage électrique est abaissé par l'utilisation des poêles aux seules heures utiles. D'autre part, le service de chauffe par charbon nécessite dans une école une main-d'œuvre spéciale et un approvisionnement important de combustible.

Dans ce cas particulier, le chauffage électrique présentait donc des dépenses de premier établissement légèrement moindres ainsi que l'avantage d'une suppression de main-d'œuvre.

La réalisation de l'installation a été étudiée par M. Aubert, architecte, et la Compagnie Parisienne de Chauffage Electrique. Les travaux ont été terminés au cours de l'été, et l'installation est actuellement raccordée au réseau de la Société Sud-Lumière. Les premiers essais ont été satisfaisants et la mise en

route définitive a eu lieu en octobre dernier.

Pour profiter du tarif réduit aux heures de nuit, le mode de chauffage employé au groupe scolaire de Juvisy est à accumulation. Seule la cantine est prévue avec chauffage direct, cette pièce n'ayant besoin d'être chauffée que pendant le repas de midi aux heures creuses de jour. Le tableau ci-dessous donne les puissances installées dans chaque pièce, compte tenu du système de poêle et des déperditions qui ont été calculées suivant les méthodes ordinaires.

DÉSIGNATION	Cube d'air (en m ³)	Nombre d'appareils		PUISSANCE totale (en kW)	PUISSANCE en kW par 100 m ³
		Accumulateurs	Directs		
<i>Ecole de filles</i>					
11 classes à 216 m ³	2376	33	—	92,4	3,92
Bureau.....	92	1	—	2,8	3,04
Bibliothèque.....	87	1	—	2,8	3,22
Attente.....	200	3	—	6,3	3,15
Galeries, vestiaires, escaliers	1300	13	—	36,4	2,77
Salle de couture.....	455	6	—	16,8	3,7
Salle de dessin.....	204	3	—	8,4	4,1
<i>Ecole de garçons</i>					
10 classes à 216 m ³	2160	28	—	84	3,85
Bureau.....	64	1	—	2,8	4,37
Attente.....	95	2	—	4,2	4,42
Galeries, vestiaires, escaliers	1200	12	—	33,6	2,8
Bureau « Inspecteur ».....	85	2	—	2,8	3,3
Atelier de travail manuel..	495	6	—	16,8	3,95
Salle de dessin.....	250	3	—	8,4	3,33
Cantine.....	680	—	6	25,2	3,7
	9743	114	6	343,7	Moyenne 3,52

Le total des déperditions pour les différentes surfaces de refroidissement auxquelles on a ajouté la quantité de chaleur nécessaire au chauffage de l'air renouvelé par ventilation, a été calculé égal à 295 000 calories.